

Complexe sportif

Auguste Delaune

Tél. 04 72 50 16 96

Passage des tests de natation

Il est demandé à ce jour un test de natation ou d'aisance dans l'eau pour les enfants qui souhaitent pratiquer une activité aquatique pour les publics des Accueils Collectifs des Mineurs (ACM)



Ces tests pourront être délivrés

- Du 2 mai au 14 juin tous les lundis et vendredis de 17h30 à 18h15, sous réserve de la présence du responsable d'établissement. Prise de rendez vous auprès de l'agent d'accueil.
- Du 3 juin au 14 juin les lundis, mardis et vendredis de 16h40 à 17h20

Pièce à joindre

Une pièce d'identité est nécessaire pour le passage des tests.

Admis en équivalence

Sauv'nage par FFSAD / FFESSM / FFH / FFPM
FFSA / FFSS / FFSSU / FFT / FSCF / FSGT
UFDLEP / UGSEL / ULSS / USEP
Le savoir nager de l'Éducation Nationale

